

7 septembre, mais attaqués le 8 au matin par les Chinois, ils auraient inévitablement succombé si un coup de vent du nord n'avait soufflé d'une façon opportune pour favoriser leur fuite à Malacca où ils arrivèrent en octobre 1521.

Sur ces entrefaites, Pirès, reconduit par ordre de l'empereur Kia Tsing, successeur de Tcheng Té, arrivait à Canton le 22 septembre 1521. « Les historiens portugais disent qu'il périt en prison; mais il est certain qu'il en sortit, après avoir été soumis, ainsi que douze de ses compagnons, à des tortures si cruelles que cinq en moururent. Les autres furent bannis séparément en différentes parties de l'empire. Pirès, qui était de ce nombre, se maria dans le lieu de son exil, et convertit au christianisme sa femme et les enfants qu'il eut d'elle ¹. »

Pirès.

F. M. PINTO raconte en effet que, passant dans la ville de Sempitay, il rencontra une femme qui lui fit voir une croix tatouée sur son bras gauche, commença en portugais à réciter le *Pater noster*, et le conduisit chez elle ainsi que ses compagnons; elle leur montra un oratoire, leur déclara qu'elle se nommait Inez de Leyria et que son père était :

« Tomé Pirez, lequel du Royaume de Portugal avoit esté enuoyé pour Ambassadeur vers le Roy de la Chine; & que pour vne rebellion qu'un Capitaine Portugais avoit faicte à Canten, les Chinois le prenant pour un espion non pour un Ambassadeur, tel qu'il se disoit estre, l'avoient arresté prisonnier, & deux homes avec luy, d'où il s'estoit ensuiuy que par l'ordonnance de la Justice cinq d'entreux avoient eu la question, & tant de coups de foüet qu'ils en estoient morts à l'instant; que pour le regard des autres ils avoient esté bannis en diuers lieux, où ils estoient morts mangez des poulx; Que neantmoins il y en avoit un encore vivant, qui se nômoit Vasco Caluo, natif d'un lieu de nostre país nômé Alcouchete. Ce qu'elle confirmoit avoir ouy dire plusieurs fois à son Pere, non sans en resprendre des larmes à chasque fois qu'il en parloit. Qu'au demeurant son pere ayât esté banny en ce lieu, il s'y estoit marié avec sa mere qui pour lors avoit quelque peu de bie, & l'avoit faicte

1. ABEL-RÉMUSAT, *l. c.*, p. 250.